



FORUM NATIONAL SUR LES LACS

Du savoir à l'action, faites le bond

Règlement du tirage au sort

Clic-Clac, la Sépaq et les lacs



But du tirage au sort

Le concours photographique est organisé par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides dans le cadre du Forum national sur les lacs 2008, en partenariat avec la Sépaq. Cette activité a pour but la sensibilisation des citoyens à la santé des lacs, et propose de faire découvrir l'univers des lacs de la province de Québec.



Le thème :

Grenouille ? Kayak ? Paysage ? Que représente pour vous « L'univers des lacs » ?

Admissibilité

L'inscription est gratuite. Il faut résider au Québec au 1er mai 2008 pour avoir la chance de remporter le prix offert. Ainsi, tous les résidents permanents remplissant ces critères et ayant fait parvenir une œuvre sont admissibles, à l'exclusion des personnes citées à l'article « Restriction ».

Le prix

- Pour deux (2) personnes, un forfait de 3 nuits à l'Auberge de montagne des Chics-Chocs incluant les couchers, les repas et le transport de Cap-Chat à l'Auberge et 3 nuits en forfait gourmet au Gîte du Mont-Albert, au parc national de la Gaspésie, le tout accompagné de bons-cadeaux d'une valeur de 200\$, échangeables dans tous les établissements de la Sépaq.
- La valeur totale de ce prix est de 3000\$.
- Le séjour est valide jusqu'au 1er septembre 2009 et selon les disponibilités lors de la réservation. Ce forfait n'est ni transférable, ni monnayable.



Conditions de participation

- La photographie présentée doit avoir été prise par la personne participant au tirage.
- La photo doit avoir été prise dans la province de Québec.
- La photo ne doit pas présenter des personnes identifiables. (les photos ne respectant pas ce critère seront automatiquement refusées.)
- La ou le participant (e) ne peut présenter qu'une seule photographie, accompagnée du bulletin d'inscription dûment rempli.
- Les photographies envoyées demeureront la propriété des organisateurs. Il n'y aura aucun retour.
- La ou le participant (e) doit remplir le bulletin d'inscription en incluant: son nom, la date, le lieu où la photo a été prise (en indiquant la région administrative)

Exigences techniques et documents requis

Chaque participant devra envoyer, soit par courriel à photo@forumsurleslacs.org une copie numérique en format jpeg de la photographie présentée (avec une résolution minimale de 200 PPP (pixels par pouces)) maximum de 2 Mo (mégaoctet) ainsi que la fiche d'inscription dûment remplie, en format .doc (Word)

Soit par la poste : une copie numérique gravée sur cd avec la fiche d'inscription dûment remplie (version papier ou enregistrée en format word et gravée sur le même cd, les cd ne seront pas retournés). Seuls les dossiers contenant tous les documents seront considérés.

Dépôt des photographies:

La date limite pour déposer les photographies est le 31 mai 2008, minuit. (le cachet de la poste faisant foi dans le cas d'un envoi postal).

Publication

Les gagnants seront avisés par courriel ou par téléphone. Les photographies reçues seront diffusées en diaporama continu lors du Forum national sur les lacs 2008, qui se tiendra à Sainte-Adèle, les 5 et 6 juin. Après le Forum, la photographie du (de la) gagnant (e) et le nom de l'auteur feront l'objet d'une page spéciale sur internet. Le CRE se réserve le droit de publier les photos reçues dans le cadre de ce concours en citant le nom des auteurs.



Le tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu lors du Forum national sur les lacs 2008, (Hôtel Mont Gabriel, 1699 chemin du Mont Gabriel, Sainte-Adèle, Québec, J8B 1A5) le 5 juin 2008, à 18h30 parmi l'ensemble des participants. Les noms et coordonnées des participants se retrouveront dans un contenant commun. Les prix seront tirés au hasard. Le ou la gagnant(e) sera désignée au lieu de l'événement (Hôtel Mont Gabriel, 1699 chemin du Mont Gabriel, Sainte-Adèle, Québec, J8B 1A5) le 5 juin 2008, à 18h30.

La personne gagnante sera contactée par téléphone ou par courriel entre le 9 juin et 13 juin 2008. La personne gagnante ne sera soumise à aucune épreuve pour obtenir le prix. Le nom et les coordonnées de la personne gagnante sera communiqué à la Sépaq pour préparer le séjour.

Le prix pourra être réclamé jusqu'au 13 juin 16h, au Conseil régional de l'environnement des Laurentides, au 298 rue Labelle, bureau 100, Saint-Jérôme, J7Z 5L1, ou il sera expédié par courrier.

Restriction

Les personnes au bénéfice desquelles ce concours publicitaire est tenu, les organisateurs du Forum, soit le CRE des Laurentides, le RNCREQ, les autres CRE du Québec, ainsi que l'ensemble des partenaires, leurs employés, leurs représentants, leurs agents et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.



Attestation du droit d'auteur

Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur des photographies présentées, avoir le consentement des personnes apparaissant sur les photos et dégage l'organisation responsable du concours de toute poursuite qui pourrait être intentée suite à l'exposition ou à la publication des photos.

Permis de reproduction, publication et exposition

Chaque participant cède à l'organisation responsable le droit de reproduire, publier et exposer en tout temps les photographies et le nom des photographes à des fins d'éducation. L'utilisation des photographies à ces fins exclut toute utilisation commerciale.

Acceptation des prix

L'auteur de la photographie primée s'engage à accepter le prix tel que décrit. Le prix n'est ni transférable ni monnayable.

Acceptation du règlement

Tous les participants au concours attestent avoir lu et compris les règlements décrits ci-dessus et les acceptent.

Prière de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de l'événement www.forumsurleslacs.org et envoyez ce dernier à l'adresse suivante :

photo@forumsurleslacs.org

ou:

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Section photo -Forum National sur les lacs 2008
298 rue Labelle, bureau 100, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5L1



Québec
•Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
•Ministère des Affaires municipales et des Régions

